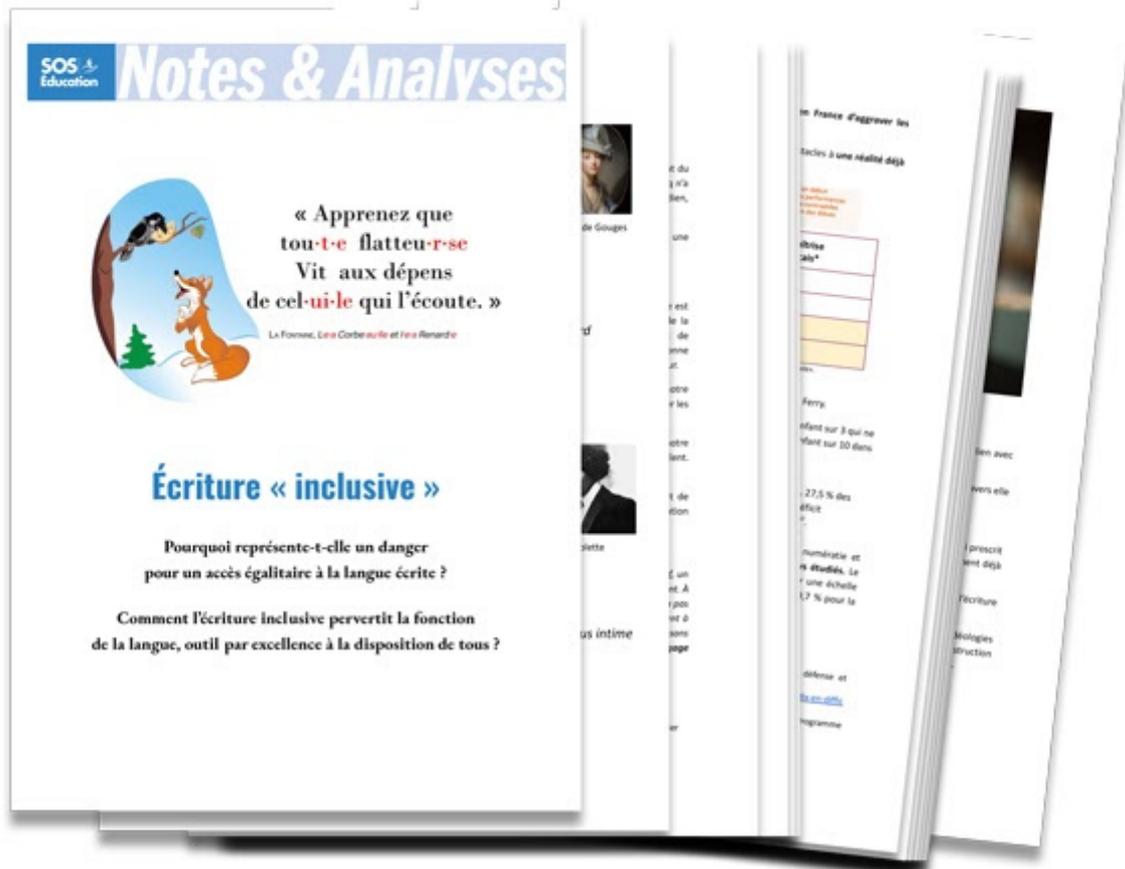


## [Note de synthèse] Écriture « inclusive » - Pourquoi représente-t-elle un danger ?



## SOS Éducation publie 30 pages d'analyse et d'explications argumentées pour alerter sur les dangers de l'écriture « inclusive »

Madame la Deputée, Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Suite à la pétition lancée par SOS Éducation en avril 2021 qui a rassemblé plus de 53 000 signataires [1], le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a publié le 5 mai dernier une circulaire qui proscrit l'écriture « inclusive » à l'école [2].

Dès l'annonce du ministre, des syndicats appelaient à la résistance leurs adhérents-enseignants afin qu'ils poursuivent la diffusion de

l'écriture « inclusive » dans l'école !

Bien qu'elles soient illisibles et qu'elles torturent la langue française, les formes de graphies et de morphosyntaxes de l'écriture « inclusive » se déversent de plus en plus dans des publications officielles, se normalisent dans certaines collectivités, se diffusent dans les médias...

Pourtant l'écriture « inclusive » pervertit la fonction de la langue, outil par excellence à la disposition de tous. Elle crée **des formes inédites d'inégalités et d'exclusion** pour servir une idéologie dévastatrice humainement, intellectuellement et culturellement.

C'est pourquoi SOS Éducation s'est engagée dans une démarche d'analyse fouillée et documentée, rassemblée dans une nouvelle note de synthèse.

En parcourant les discussions et les rapports qui ont animé le débat sur la féminisation de la langue depuis plus de 30 ans, SOS Éducation propose un décryptage documenté sur l'envers du décor de l'écriture « inclusive ». Agrémentée de citations et d'extraits de discours, cette immersion dans le sujet permet de prendre de la hauteur.

SOS Éducation met en exergue les défauts linguistiques de l'écriture « inclusive », les nouvelles formes de discriminations et d'inégalités par la langue qu'elle génère, les dangers qu'elle fait concrètement courir dans les apprentissages de la lecture et plus largement pour la francophonie. Sans oublier les effets dévastateurs qu'elle produit en réduisant l'appropriation par tous de notre patrimoine culturel.

Propagande d'exclusion et de discrimination, l'écriture « inclusive » est un sophisme **sans lien avec les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes**, qu'elle prétend pourtant servir. La finalité de l'écriture « inclusive » est de déconstruire la langue pour atteindre le creuset sur lequel se fonde une identité nationale.

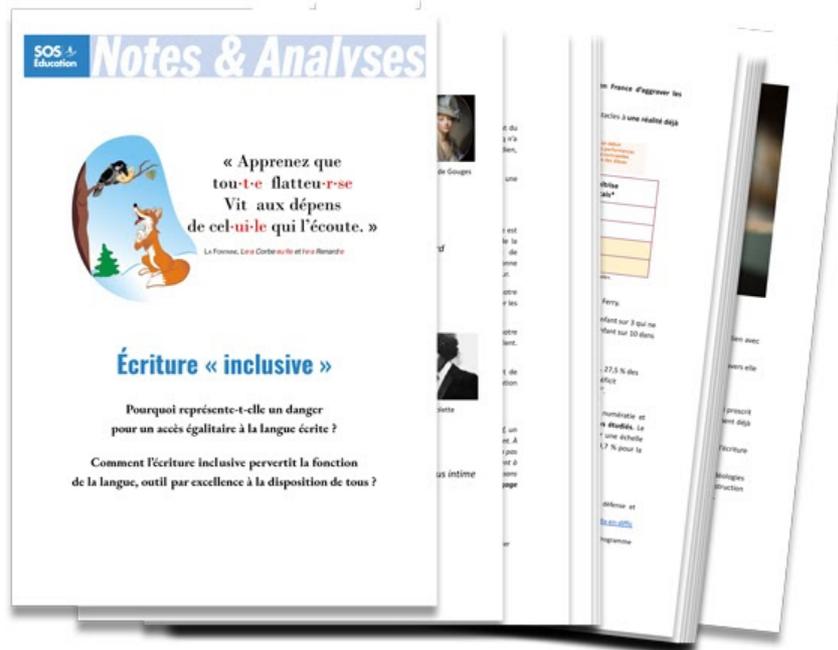
SOS Éducation alerte sur la vacuité de ces idéologies du renoncement qui participent inexorablement à l'exclusion d'une partie de nos concitoyens et à l'effondrement du niveau de culture générale et d'éducation dans notre pays.

Notre analyse se fonde sur de nombreuses sources que vous pourrez retrouver dans la note de synthèse.

Claire Martinot, professeur de linguistique à l'Université de la Sorbonne, nous a fait l'honneur d'une relecture experte de cette note. Nous lui adressons nos très sincères remerciements.

SOS Éducation salue aussi l'initiative du sénateur Jean-Pierre Decool, groupe Les Indépendants – République et Territoires, pour le débat public qui s'est tenu le 6 mai dernier sur le thème « Écriture « inclusive » : langue d'exclusion ou exclusion par la langue ? » [3].

Vous pouvez accéder à la note de synthèse de SOS Éducation dès maintenant [en suivant ce lien](#) ou en cliquant sur l'image ci-dessous :



[Je consulte la note de synthèse](#)

Téléchargez-la, et pensez à la transmettre à tous vos contacts.

### Comment agir collectivement ?

Vous pouvez promouvoir les propositions de loi en cours ou à l'étude, ou toute autre initiative, qui permettent de faire barrage au déferlement de l'écriture « inclusive » dans tous les pans de la société, notamment dans les services publics.

**[La proposition de Loi n°3922](#) portant interdiction de l'usage de l'écriture « inclusive » pour les personnes morales en charge d'une mission de service public, initiée par le député François Jolivet, va dans ce sens.**

Ne pas soutenir ces initiatives, c'est accepter de laisser s'installer une forme d'exclusion par la langue d'une partie de nos concitoyens.

Priorité à l'Éducation !



Sophie Audugé,  
Déléguée Générale de SOS Éducation

---

Références :

[1] Retrouvez notre pétition *NON à l'écriture inclusive !* » [en suivant ce lien](#).

[2] Retrouvez la circulaire de Jean-Michel Blanquer, qui proscrit l'écriture inclusive à l'école, [en suivant ce lien](#).

[3] Retrouvez la vidéo complète du débat [en suivant ce lien](#).